



# GRAND PRIX STRATÉGIES DU DESIGN 2025

DESIGN IDENTITÉ VISUELLE |  
DESIGN PACKAGING / PRODUIT |  
PLV MERCHANDISING |  
ARCHITECTURE COMMERCIALE |  
ENVIRONNEMENT / SIGNALÉTIQUE / MUSÉOGRAPHIE |  
DESIGN D'ÉDITION | WEB DESIGN | DESIGN SONORE |  
CRÉATION DE NOM DE MARQUE |  
LANGAGE DE MARQUE |  
DESIGN ÉCO-RESPONSABLE |  
DESIGN GLOBAL DE MARQUE |

PRÉSENTEZ VOS RÉALISATIONS LES PLUS CRÉATIVES  
ET INNOVANTES AVANT LE **6 FÉVRIER 2025**

CONTACT INSCRIPTIONS : **NEGAR MOSHREFI** / [NMOSHREFI@STRATEGIES.FR](mailto:NMOSHREFI@STRATEGIES.FR)

CONTACT PARTENARIAT : **CÉLINE REINE** / [CREINE@STRATEGIES.FR](mailto:CREINE@STRATEGIES.FR)

# GRAND PRIX STRATÉGIES DU DESIGN 2025

Boulogne-Billancourt, le 3 janvier 2025

Madame, Monsieur,

Le magazine Stratégies, leader de la communication et du marketing, organise, le Grand Prix Stratégies du Design.

En 39 ans, Stratégies a récompensé des créations devenues des références sur le marché et continue d'assurer la promotion et le rayonnement du design.

Cet événement permet de présenter chaque année au monde de la communication les grandes tendances qui émergent, les idées novatrices et surtout récompenser les talents qui s'affirment.

Chaque année, un jury de professionnels, constitué de présidents et directeurs d'agences de design mais également de directeurs du marketing et de la communication en entreprise, se réunit pour récompenser les meilleures réalisations de l'année dans tous les domaines où le design joue un rôle :

Identité visuelle, packaging, design produit, PLV / merchandising, web design, environnement / signalétique / muséographie, architecture commerciale, design d'édition, création de nom de marque et design global de marque...

N'hésitez pas à demander des informations complémentaires sur cet événement à :  
Negar MOSHREFI – 06 27 77 58 92 – nmoshrefi@strategies.fr

Lancement du Grand Prix : 3 janvier 2025  
Clôture des inscriptions : 6 février 2025  
Cérémonie de remise de prix : 24 septembre 2025

Nous comptons vivement sur votre participation avant le 6 février et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cordialement,  
Negar MOSHREFI

**STRATÉGIES**

Stratégies est une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Médiaschool Services - SARL au capital de 3 000 €  
RCS Paris 840168926 - N° identifiant TVA FR 08 840 168 926 - 4 bis rue de la Pyramide - 92100 - Boulogne Billancourt

## ORGANISATEUR

La 39<sup>e</sup> édition du Grand Prix Stratégies du Design est organisée par Stratégies, le magazine de référence de l'univers de la communication, du marketing et des médias.

## RAISONS D'ÊTRE

- Désigner et récompenser, chaque année, les meilleures réalisations au niveau national et international.
- Valoriser la créativité, l'innovation et la stratégie.
- Mettre en avant une profession.

## PARTICIPANTS

Les marques, les bureaux de design, les agences de communication, les agences de communication interactive et de création de nom de marque et les architectes d'intérieur français, en accord avec les annonceurs.

## PÉRIODE DE QUALIFICATION

Vous pouvez présenter toutes les opérations **réalisées entre décembre 2023 et janvier 2025**.

Les actions présentées l'an dernier ne peuvent pas être représentées cette année (sauf s'il y a une évolution dans le projet, nous contacter).

## CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

**Mercredi 6 février 2025**, toutes catégories confondues.

En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition **après le jeudi 7 février 2025**.

Attention, tout dossier inscrit après la date de clôture fera l'objet d'une majoration de ses tarifs.

## JURY

- Le jury se réunira **fin mars 2025**.
- Le jury est composé de professionnels, en agences et entreprises, qualifiés pour juger la pertinence de la création par rapport à la stratégie mise en œuvre.
- Le jury désigne un Grand Prix, des Or, Argent et Bronze par catégorie et éventuellement des Prix spéciaux.
- Le jury peut décider librement de récompenser ou pas certaines catégories en fonction de la qualité des dossiers présentés et peut être amené à créer des catégories en fonction des dossiers présentés.
- Il est rappelé que les membres du jury s'abstiennent de voter pour les campagnes réalisées par leur agence ou pour leur entreprise.
- Ne pas incruster de logo de l'agence sur les vidéos, visuels, power point lors de la réunion du jury, le nom de l'agence ne sera pas communiqué.

## BON À SAVOIR

### POUR LES CATÉGORIES :

**2 – DESIGN PACKAGING / CONSUMER BRANDING**

**3 – DESIGN PRODUIT**

**7 – DESIGN D'ÉDITION**

Si le projet que vous souhaitez déposer est une évolution (refonte d'un site, refonte d'identité visuelle, refonte de pack/produit, brochures, magazines...) merci d'envoyer impérativement en pack et/ou en visuel le projet avant refonte ; ainsi les membres du jury pourront juger avec tous les éléments possible.

Merci de nous faire parvenir 3 exemplaires minimum pour chaque support.

### POUR LES CATÉGORIES :

**5 – ARCHITECTURE COMMERCIALE**

**6 – ENVIRONNEMENT/ SIGNALÉTIQUE / MUSÉOGRAPHIE**

Merci d'envoyer la mise en situation du retail ou de l'environnement en visuel. Pensez à indiquer les matériaux utilisés, le nombre de mois de travail, l'innovation dans ce projet.

### POUR TOUTES LES CATÉGORIES

Ne pas joindre uniquement un case (film explicatif de 2 minutes) résumant le projet mais ajouter également d'autres éléments qui permettent d'alimenter votre descriptif et d'avoir une vision globale et complète du projet.

Exemples d'éléments :

- des visuels
- des captures d'écran de site internet...

**Ne pas indiquer le nom de l'agence sur vos supports pour le jury uniquement.  
Ceci pour une question d'équité entre agences.**

### LA PARTICIPATION À PLUSIEURS CATÉGORIES

Si votre projet rentre dans plusieurs catégories, vous êtes en droit de le déposer dans de multiples catégories. Pour cela n'hésitez pas à demander conseil pour connaître la pertinence.

### ÉTAPES D'INSCRIPTION

Pour déposer vos projets au Grand Prix, voici les étapes à suivre :

**Étape 1 :** Tout d'abord contacter les équipes de Negar MOSHREFI pour valider le projet dans sa/ses catégorie(s).

**Étape 2 :** Après validation auprès de Negar, déposer l'ensemble de votre projet en ligne, sur la plateforme : [grandprixstrategies.plateformecandidature.com](https://grandprixstrategies.plateformecandidature.com)

**Étape 3 :** Une fois votre dossier envoyé sur la plateforme, merci de régler votre paiement directement en ligne sur ce lien : <https://inscriptiongrandsprix.strategies.fr>  
une facture vous sera envoyée par la plateforme.

**Étape 4 :** Une fois votre dossier validé par Negar, vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription.

**Étape 5 :** Votre dossier est présenté au jury du Grand Prix

**Étape 6 :** Le palmarès est dévoilé lors du Stratégies Festival en septembre 2025.

## ENVOI DES ÉLÉMENTS ET RENSEIGNEMENTS

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié : [grandprixstrategies.plateformecandidature.com](http://grandprixstrategies.plateformecandidature.com)  
Merci d'envoyer à l'adresse suivante les éventuels éléments physiques qui complètent votre inscription :

**Negar MOSHREFI**  
Tél : 06 27 77 58 92  
mail : [nmoshrefi@strategies.fr](mailto:nmoshrefi@strategies.fr)  
[www.strategies.fr/grands-prix](http://www.strategies.fr/grands-prix)

Mention obligatoire sur chaque envoi :

**GRAND PRIX STRATÉGIES DU DESIGN 2025**  
à l'attention de **Negar MOSHREFI**  
**4 BIS RUE DE LA PYRAMIDE - 92100 - BOULOGNE-BILLANCOURT**

Livraison des plis entre 10h et 17h00.

### IMPORTANT :

MERCI DE NOUS PRÉVENIR PAR MAIL DE CHAQUE ENVOI DE DOSSIERS (ET DE SON CONTENU) AVANT LA DATE DE CLÔTURE. NE DISPOSANT PAS D'ACCUEIL ET AFIN DE GARANTIR LA BONNE RÉCEPTION DE VOS DOSSIERS, MERCI DE COMMUNIQUER LES COORDONNÉES DE MME NEGAR MOSHREFI (06 27 77 58 92), POUR TOUT ENVOI DE DOSSIER PAR COURSIER.

## FRAIS DE PARTICIPATION

Un droit d'inscription vous sera demandé ainsi que des frais de participation par réalisation présentée :

Pour l'ensemble des catégories

- DROIT D'INSCRIPTION: 880 € HT (commun aux 13 catégories).

Pour les catégories de 1 à 12

- FRAIS DE PARTICIPATION: 590 € HT par réalisation présentée.

Pour la catégorie 13

- FRAIS DE PARTICIPATION: 750 € HT par réalisation présentée.

Les dossiers remis, avec l'accord du service Grands Prix, après le 6 février feront l'objet d'une majoration de 250 € HT par dossier.

Vous devez vous rendre sur la plateforme de paiement pour éditer votre facture le jour de la clôture des inscriptions - puis le virement doit être effectué au plus tard le 3 mars 2025. En cas de non-réception du règlement, l'organisation se réserve le droit de ne pas présenter le dossier à la réunion du jury.

## PROMOTION DES RÉSULTATS

- Les résultats seront dévoilés en **septembre 2025**, lors d'une remise de Prix réunissant toute la profession (bureaux de design, agences de communication interactive et de création de nom de marque, directions marketing et communication en entreprise).
- Le palmarès sera diffusé sur tous les supports Stratégies et dans son intégralité dans une newsletter spécifique et sur notre site [www.strategies.fr/grands-prix](http://www.strategies.fr/grands-prix) le 25 septembre 2025.
- Pour valoriser leur récompense, les lauréats des Prix et du Grand Prix pourront acquérir le logo de leur distinction. Ce logo pourra être utilisé sur tous les supports de communication de la marque ou de l'agence (publicité, présentation agence, page dans des guides, plaquettes, salons, e-mailings, mails internes, etc...). Pour plus de renseignements, nous contacter.

# DESRIPTIF DES CATÉGORIES

**IMPORTANT :**  
DANS LE CADRE D'UNE  
ÉVOLUTION, PRÉSENTEZ  
IMPERATIVEMENT LA  
VERSION ANTIÉRIEURE  
(en photo ou en volume)

## 1 DESIGN IDENTITÉ VISUELLE

Projet comprenant la création ou l'évolution d'une identité visuelle.

### 1.a Services

Nouvelle identité ou renouvellement d'identité : restauration, beauté, électronique, grande consommation...

### 1.b Produits

Nouvelle identité ou renouvellement d'identité : restauration, banques, médias, grande consommation...

### 1.c Typographie

### 1.d Identité visuelle corporate **NOUVELLE CATÉGORIE**

### 1.e Autres

## 2 DESIGN PACKAGING/PRODUIT

**ATTENTION !** Merci d'envoyer les packs en au moins 5 ex.

Projet comprenant la création d'un nouveau produit ou l'évolution d'un produit existant

### 2.a Branding packaging

### 2.b Packaging événementiel

### 2.c Industrie lourde (électroménager lourd, produits industriels)

### 2.d Produit léger (cosmétiques, ordinateurs, petit électroménager, télécoms, jeux, jouets...)

### 2.e Objets Connectés

### 2.f Design transport

### 2.g Autres

## 3 PLV MERCHANDISING

## 4 ARCHITECTURE COMMERCIALE

Architecture réseau et points de vente commerciaux (Concept de magasin, architecture d'intérieur)

Pour cette catégorie, penser à mettre la mise en avant du retail par des visuels et/ou film.

### 4.a Flagship Store / Grand magasin

### 4.b Réseaux / Point de vente

### 4.c Centre commercial

### 4.d Hospitality design (hôtellerie, restauration) **NOUVELLE CATÉGORIE**

### 4.e Expérience sensorielle, olfactive **NOUVELLE CATÉGORIE**

## 5 ENVIRONNEMENT / SIGNALÉTIQUE / MUSÉOGRAPHIE

Architecture d'environnement (musées, collectivités locales, équipement urbain, signalétique). Pour cette catégorie, penser à mettre la mise en avant du retail par des visuels et/ou film.

## 6 DESIGN D'ÉDITION

**ATTENTION !** Merci d'envoyer les rapports, livres, magazines en au moins 5 ex. (Penser à envoyer en visuels l'édition précédente)

### 6.a Edition institutionnelle

Rapports annuels, brochures institutionnelles internes, externes

### 6.b Edition commerciale produit

### 6.c Magazines, Livres

## 7 WEB DESIGN

### 7.a Sites et mini-sites produit, marque, e-commerce

### 7.b Sites et mini-sites institutionnels, corporate

### 7.c Application mobile / tablette

### 7.d Motion Design / Habillage à la télévision

### 7.e Réseaux sociaux

## 8 DESIGN SONORE

### 8.a Identité de marque

### 8.b Scénographie sonore (podcast, expérience sonore, événementielle)

### 8.c Autres

## 9 CRÉATION DE NOM DE MARQUE

**ATTENTION !** Pour les dossiers présentés dans cette catégorie, (cf page 6).

Le nom de marque doit être déposé auprès de l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) ou d'un autre office de marque, national ou international. Pour cela, il ne doit pas se contenter de décrire - car les termes descriptifs ne sont pas protégeables - et il doit aussi être libre.

Merci de fournir la preuve du dépôt de la marque concernée auprès de l'INPI ou d'un autre office de marque.

## 10 LANGAGE DE MARQUE

**ATTENTION !** Pour les dossiers présentés dans cette catégorie, (cf page 6).

Cette catégorie récompense la création ou la redéfinition d'un langage de marque, de son ton et de ses mots.

Pour créer un langage identitaire qui soit reconnaissable et marquant, sans l'aide de l'identité visuelle.

Sur des supports de marque internes et/ou externes tels que : livre de marque, site-web, apps, emailing, réseaux sociaux... (supports de marque qui seront à favoriser davantage que la publicité, qui ne rentre pas dans cette catégorie).

Feront la différence, les langages qui veillent à la cohérence, entre stratégie, expressions créatives et implémentation.

Un minimum de 3 applications/déclinaisons différentes devront être présentées, les vidéos sont acceptées.

## 11 DESIGN ECO-RESPONSABLE

### 11.a Produits

### 11.b Retail

### 11.c Transport

### 11.d Événements

### 11.e Autres

## 12 DESIGN GLOBAL DE MARQUE

**ATTENTION !** Cette catégorie fait l'objet d'une tarification spéciale.

Programme complet de l'identité d'une marque.

Projet comprenant par exemple la création d'une plateforme d'identité d'une marque, la définition de ses moyens de communication design, la création de ses locaux commerciaux, de son mobilier, de son matériel, de ses produits, le marquage de la flotte de véhicules, les vêtements du personnel.

En fonction des dossiers reçus, une catégorie non citée pourra être ouverte.

# DOSSIER DE CANDIDATURE

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié

[grandprixstrategies.plateformecandidature.com](http://grandprixstrategies.plateformecandidature.com)

## COMPOSITION DU DOSSIER

>> Le **RÈGLEMENT DE VOTRE INSCRIPTION** - TARIF 2025 (cf page 11)

Le **CHOIX DE LA CATÉGORIE** dans laquelle vous vous inscrivez : cf page 6

La **FICHE DE RENSEIGNEMENTS** :

Merci de la compléter avec précision, ces informations peuvent être reprises dans Stratégies, les adresses email nous servent à vous envoyer les invitations électroniques pour la cérémonie de remise des Prix.

Le **DESCRIPTIF DE VOTRE RÉALISATION** en 9 points pour toutes les catégories **SAUF** la catégorie 10 et 11 :

- ENTREPRISE / MARQUE
- L'ENJEU DE L'ENTREPRISE
- CIBLES
- ÉVOLUTION OU CRÉATION  
Si c'est une évolution, merci de nous communiquer toutes les informations nécessaires pour se rendre compte du travail fourni et de joindre tous les éléments avant refonte.
- LE CARACTÈRE INNOVANT DE LA CRÉATION
- MATÉRIAUX UTILISÉS
- LES CONTRAINTES
- DATE DE SORTIE DE LA RÉALISATION
- APPRÉCIATION DES RÉSULTATS ET BILAN

Le **DESCRIPTIF DE VOTRE RÉALISATION** en 6 points **UNIQUEMENT** la catégorie 10 (**Création de noms de marque**)

**POUR RAPPEL :**

Le nom de marque doit être déposé auprès de l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) ou d'un autre office de marque, national ou international. Pour cela, il ne doit pas se contenter de décrire - car les termes descriptifs ne sont pas protégeables - et il doit aussi être libre.

Merci de fournir la preuve du dépôt de la marque concernée auprès de l'INPI ou d'un autre office de marque.

- DESCRIPTION DE LA MARQUE OU DU PRODUIT
- BRIEF DE L'ENTREPRISE
- ÉVOLUTION OU CRÉATION



# DOSSIER DE CANDIDATURE (SUITE)



- LE CARACTÈRE INNOVANT DE LA CRÉATION
- S'IL S'AGIT D'UNE CRÉATION A VOCATION INTERNATIONALE
- DATE DE SORTIE DE LA RÉALISATION / APPRÉCIATION DES RÉSULTATS ET BILAN

Le **DESCRIPTIF DE VOTRE RÉALISATION** en 6 points **UNIQUEMENT** la catégorie 11 (Langage de marque) :

- L'ENJEU DU LANGAGE POUR LA MARQUE
- ÉVOLUTION ET CRÉATION, SI C'EST UNE ÉVOLUTION ; DÉFINIR LES CONTRAINTES A PRENDRE EN COMPTE
- LE CARACTÈRE INNOVANT DE LA CRÉATION OU DE L'INNOVATION
- LES ÉLÉMENTS DE LANGAGE QUI RENDRENT LA MARQUE DISTINCTIVE OU UNIQUE
- S'IL S'AGIT D'UN LANGAGE PENSÉ POUR ÊTRE INTERNATIONAL
- APPRÉCIATION DES RÉSULTATS ET BILAN

Les **ÉLÉMENTS CRÉATIFS** : 500MB maximum par fichier

Pour plus de simplicité et de clarté, nous vous recommandons de nous adresser une présentation numérique de votre dossier. Il peut s'agir d'un film de 2 minutes maximum (case study) ou d'un PDF (10 pages maximum).

**IMPORTANT** : ne pas incruster le logo ou le nom de l'agence sur les vidéos, visuels, PDF.

Lors de la réunion du jury, le nom de l'agence ne sera pas communiqué.

**ATTENTION** : merci de nous envoyer l'ensemble des éléments créatifs et pas juste un résumé de 2 min en vidéo. Il est important que nous puissions juger du projet et non d'un résumé.

## Formats acceptés :

- Visuels : Format .jpg / 10 visuels maximum par réalisation
- Liens : URL du site Internet ou Intranet
- Films : Format .mov ou .mp4 / 500MB maximum
- Audio : fichier .mp3

## Les CRÉDITS :

Les informations communiquées sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et ne pourront être modifiées par la suite.

## Le RÉSUMÉ de votre dispositif :

Un descriptif de celui-ci en 2 phrases, un visuel et les crédits à éditer sur votre récompense, s'il y a lieu.

## Le RÈGLEMENT :

Dorénavant, les règlements doivent être effectués sur le site de paiement suivant afin d'obtenir la validation de votre projet et votre facture : <https://inscriptiongrandsprix.strategies.fr>

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPDES25**

# DOSSIER DE CANDIDATURE (SUITE)

## ENVOI D'ÉLÉMENTS PHYSIQUES :

### ATTENTION!

Votre dossier peut être complété par l'envoi des éléments suivants :

- Documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 3 à 5 exemplaires)
- Objets : goodies, packaging, produit... (en 3 à 5 exemplaires)



## COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

- Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.
- Nous vous informons que des éléments supplémentaires seront susceptibles de vous être demandés pour la remise des Prix, à savoir :
- 4 visuels haute définition (format .eps en 300 dpi - 1920 x 1080 pixels)
- Un film de 45 secondes maximum (format .mov non compressé - 1920 x 1080 pixels minimum)

Stratégies décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des éléments présentés.

Tous les éléments de participation non réclamés avant le lundi 14 avril 2025 ne seront pas conservés.

## SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES :

Merci de respecter les formats ci-dessous.

Visuels : .jpg

Audio : .mp3

Vidéos : .mov ou .mp4 / 500MB maximum

	Vidéo Aspect Ratio	Résolution	Format / Codec	Audio
Recommandé	Full HD 1080px	1920px x 1080px	.mov/H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
	HD 720px	1280px x 720px		

Accepté	4:3 ou 16:9	1024px x 576px	.mp4/ H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
		720px x 576px		
		854px x 480px		
		640px x 480px		

# TARIF 2025

## GRAND PRIX STRATÉGIES DU DESIGN 2025

A l'issue de la validation de votre inscription sur la plateforme [grandprixstrategies.plateformecandidature.com](http://grandprixstrategies.plateformecandidature.com), nous vous ferons suivre un bon de commande et la facture correspondante.

• DROIT D'INSCRIPTION (commun à toutes les catégories) 1 x 880 € =		880 € HT
<b>Pour les catégories 1 à 12</b>		
• FRAIS DE PARTICIPATION		+
Par réalisation présentée :	_____ réalisation(s) x 590 € =	_____ € HT
<b>Pour la catégorie 13 (Design Global de marque)</b>		
• FRAIS DE PARTICIPATION		+
Par réalisation présentée :	_____ réalisation(s) x 750 € =	_____ € HT
<b>Attention, pour tout dossier rendu après la date de clôture du 6 février 2025, une majoration des frais de participation sera exigée (avec l'accord du service Grand Prix).</b>		
Par réalisation présentée :	_____ réalisation(s) x 250 € =	_____ € HT
	<b>Total HT =</b>	_____ €
	<b>TVA 20% =</b>	_____ €
	<b>Total TTC =</b>	_____ €

Votre règlement aux frais d'organisation du Grand Prix Stratégies du Design 2025 doit être joint à cette commande.

**Nous ne pouvons prendre en considération les participations non accompagnées de leur règlement.**

**>> En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 6 février 2025.**

- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation.  
L'agence ou l'entreprise déclare être propriétaire des droits de toute nature permettant la reproduction de sa ou de ses réalisation(s) présentée(s) dans tout support papier ou électronique édité par Stratégies et garantit Stratégies à cet effet.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX GRANDS PRIX STRATÉGIES

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à l'ensemble des candidats des Grands prix Stratégies.

Est considéré comme candidat, toute société ou groupe de sociétés déposant un ou plusieurs dossier(s) de candidature pour un ou plusieurs Grand(s) prix Stratégies.

Les Grands prix sont organisés par Stratégies, une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Mediaschool Services, SAS au capital de 3 000€ RCS Paris 840 168 926 et dont le siège commercial est situé au 4 bis, rue de la Pyramide à 92100 - Boulogne Billancourt.

Dans le cadre de son dépôt de candidature(s), le candidat déclare avoir pris connaissance :

- des présentes Conditions générales de vente
- ainsi que de l'ensemble des renseignements indiqués dans le dossier d'inscription entre autres, et qui seront nécessaires à sa participation au Grand prix Stratégies pour lequel il candidate.

Tout dépôt de candidature(s) à un Grand Prix Stratégies implique l'adhésion totale et entière aux présentes Conditions générales de participation, sans réserve ni restriction.

## 1 / ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

1-1 / En qualité d'organisateur des Grands Prix Stratégies, Stratégies fait son affaire de toutes les obligations d'assurances relatives au déroulement de ses événements.

- 1-2 / La responsabilité de Stratégies ne saurait être engagée en cas **de perte, de vol, ou de destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat** (magazines, flyers, mailing, photos, goodies, packaging, produit, etc.) du fait :
- d'un dysfonctionnement du service postal, d'un service de course, ou de transport (retard d'acheminement ou perte)
  - De tout autre cas fortuit intervenant pendant tout le processus de sélection des candidatures

La perte, le vol, ou la destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat ne peuvent donner lieu à **aucun dommages et intérêts, ni à aucun remboursement des frais d'inscriptions et des frais de dossier.**

## 2 / CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Vous pourrez modifier votre candidature après envoi, et ce jusqu'à la date limite d'envoi des candidatures (date de clôture des inscriptions). En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture des inscriptions.
- Veuillez-vous assurer que les informations renseignées soient correctes, car elles pourront être utilisées pour la présentation du palmarès dans les supports Stratégies et lors de la remise des prix. Les contacts demandées (demandés) nous servent à vous faire parvenir les invitations électroniques à la cérémonie.
- Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.
- Vous pouvez participer à plusieurs catégories, si le projet correspond aux critères des catégories en question.

## 3 / MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Les droits d'inscription et frais de participation peuvent être payés par virement ou par chèque. Vous recevrez un bon de commande une fois vos inscriptions validées. Si ceux-ci ne sont pas réglés dans les 10 jours suivant la date clôture des inscriptions, Stratégies se réserve le droit d'exclure vos candidatures et de ne pas les présenter à la réunion de jury.

## 4 / CONDITIONS D'ANNULATION PAR STRATÉGIES

4-1 / Force majeure : Est considéré comme cas de force majeure, tout événement remplissant les critères fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher Stratégies soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard dans l'exécution de ses obligations. Nous nous réservons le droit, notamment en cas de force majeure, ou d'un cas fortuit, d'ajourner, de reporter ou d'annuler un Grand Prix, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

Stratégies s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas fortuit ou de la force majeure. En cas de report d'une durée supérieure à neuf mois, entre date initiale de cérémonie et nouvelle date de cérémonie, les frais d'inscription préalablement réglés seront entièrement remboursés au candidat.

4-2 / En raison de l'épidémie du Covid-19, nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que nous pourrions être amenés à annuler la tenue de nos Grands prix ou à les reporter à une date ultérieure pour répondre aux recommandations des organisations sanitaires et gouvernementales. Dans une telle hypothèse, tous les candidats seront tenus informés, sans délai, de notre décision d'annuler ou de reporter les événements concernés. Les conditions d'annulation précédemment décrites s'appliqueront de la même façon :

- en cas d'annulation du Grand Prix, il n'y aura lieu à aucun dommages et intérêts et les sommes perçues par Stratégies seront entièrement restituées au candidat ; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.
- en cas de report du Grand prix dans les neuf mois suivant la date initiale de cérémonie, les conditions contractuelles seront maintenues pour la nouvelle date ; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.

4-3 / Dans le cas où le nombre de candidats et/ou de dossiers déposés pour un Grand prix serait jugé insuffisant, Stratégies se réserve le droit d'annuler le Grand prix en question. Les droits d'inscription et les frais de participation seront alors entièrement remboursés, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.



# GRAND PRIX STRATÉGIES DU DESIGN 2025

DESIGN IDENTITÉ VISUELLE |  
DESIGN PACKAGING / PRODUIT |  
PLV MERCHANDISING |  
ARCHITECTURE COMMERCIALE |  
ENVIRONNEMENT / SIGNALÉTIQUE / MUSÉOGRAPHIE |  
DESIGN D'ÉDITION | WEB DESIGN | DESIGN SONORE |  
CRÉATION DE NOM DE MARQUE |  
LANGAGE DE MARQUE |  
DESIGN ÉCO-RESPONSABLE |  
DESIGN GLOBAL DE MARQUE |

PRÉSENTEZ VOS RÉALISATIONS LES PLUS CRÉATIVES  
ET INNOVANTES AVANT LE **6 FÉVRIER 2025**

CONTACT INSCRIPTIONS : **NEGAR MOSHREFI** / [NMOSHREFI@STRATEGIES.FR](mailto:NMOSHREFI@STRATEGIES.FR)

CONTACT PARTENARIAT : **CÉLINE REINE** / [CREINE@STRATEGIES.FR](mailto:CREINE@STRATEGIES.FR)